



**Délibération n° 2021-229 du 1<sup>er</sup> décembre 2021  
relative à l'attribution du Prix de Recherche 2021**

LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE,

Vu :

- le Règlement du Prix de Recherche de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ;

Rend l'avis suivant :

1. La Haute Autorité décerne tous les deux ans un Prix de Recherche récompensant des travaux scientifiques apportant une meilleure compréhension, un enrichissement de l'approche théorique ou des propositions innovantes et opérationnelles en matière de transparence, d'éthique publique, de déontologie, de lobbying ou de lutte contre la corruption.

2. Le Prix s'accompagne d'une dotation de 3 000 euros. Un Prix spécial, doté d'une récompense de 1 500 euros peut également être attribué par le jury.

3. Le jury, présidé par M. Didier Migaud, président de la Haute Autorité, était composé de :

- M. Alberto ALEMANNI, professeur de droit européen à HEC Paris, fondateur de *The Good Lobby* ;
- Mme Catherine HUSSON-TROCHAIN, première présidente honoraire, déontologue et présidente de la commission de déontologie de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Mme Anne LEVADE, membre du collège de la Haute Autorité, professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Mme Sabine LOCHMANN, membre du collège de la Haute Autorité, présidente de *Vigeo Eiris* et directrice monde de *Moody's ESG Measures* ;
- M. Patrick MATET, membre du collège de la Haute Autorité, conseiller honoraire à la Cour de cassation ;
- Mme Élise UNTERMAIER-KERLÉO, maîtresse de conférences de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, référente déontologue.

4. Le jury s'est réuni le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 pour délibérer et désigner, parmi les neuf travaux scientifiques présélectionnés, le lauréat du Prix de Recherche 2021 de la Haute Autorité.

5. À l'unanimité, le jury a attribué le Prix de Recherche 2021 à Baptiste Javary pour sa thèse de droit public *La déontologie parlementaire. Étude du cas français au regard des expériences étrangères (Allemagne, Canada, États-Unis Parlement européen, Royaume-Uni)*, soutenue le 29 novembre 2019 à l'Université Paris-Nanterre.

6. Le jury a également décidé d'attribuer un Prix spécial à Alexis Zarca, directeur scientifique de l'ouvrage *Le travailleur obligé. Regards croisés sur les obligations de l'agent public et du salarié*, publié le 10 avril 2019 (édition Dalloz, « Thèmes & commentaires »).

Le Président



Didier MIGAUD